

# L'assurance dommage-ouvrage démystifiée

C'est la reprise pour les Matinales juridiques du barreau de Grasse, qui a choisi de dédier deux séances à l'assurance construction.

## 101

inscrits ce 29 mai, plus des participants de dernière minute : sans doute un record battu pour ces Matinales initiales l'an dernier, qui se tiennent traditionnellement au Novotel Cap 3000. Le principe : «expliquer de manière pratique et pragmatique des notions juridiques et assurancielles très complexes», rappelle Caroline Legrand pour CFDP Assurance, aux commandes de l'événement avec le barreau grassois. Et le succès est bien là : courtiers, entrepreneurs du bâtiment, syndics, promoteurs immobiliers... Un public large avec pour point commun d'être concerné par les problématiques du droit de la construction et de l'assurance construction. Des habitués qui ont le mérite d'être entendus par les organisateurs : «au fur et à mesure des Matinales (c'est la 6<sup>e</sup> que nous organisons), nous avons constaté que les questions concernaient le B-A, BA de l'assurance construction, note Me Didier Arena. Aussi, nous avons logiquement décidé de consacrer des réunions à cette thématique, la première concernant l'assurance dommage-ouvrage ce 29 mai, et le 26 juin prochain, nous évoquerons l'assurance de responsabilité, un autre volet important de l'assurance construction». Une suite logique et rapide pour traiter le sujet de manière exhaustive.

### Du sérieux (mais pas trop)

Pour traiter de ces thématiques complexes, CFDP Assurance et le barreau de Grasse ont su s'entourer, au fil du temps, de solides partenaires : la FNAIM, BTP Banque, la Fédération du BTP, la SMABTP (particulièrement active lors de ce rendez-vous du 29 mai) et les experts judiciaires (UCEJAM et CECAM). «Les interventions de ces partenaires experts apportent un gage de sérieux à nos Matinales», souligne Me Arena. Ces rendez-vous sont d'ailleurs complétés par des heures dédiées à des formations pour les experts judiciaires, et il en sera bientôt de même pour les avocats. Autre preuve de professionnalisme, un nouveau site web, sur lequel on peut notamment se procurer des livrets complets relatifs à chacun de ces



Christelle Durdilly (SMABTP), Virginie Vitale (CFDP), Didier Arena, Jean-Yves Giordano (SMABTP), Didier Bouvattier (expert judiciaire), Caroline Legrand et Gaëlle Pivnicka (CFDP).

rendez-vous. Du sérieux donc, mais afin de s'assurer que les participants ont bien digéré les explications fournies, ces Matinales sont systématiquement conclues par un quizz récapitulatif non dénué d'humour.

Qui l'aurait cru ? Oui, humour et droit de la construction sont bel et bien compatibles. Rendez-vous le 26 juin pour vérification...

Mizza Parlier

\* Vendredi 5 juin 2015 \* Tribune Bulletin Côte d'Azur \* 27 \*

[www.lesmatinalesudatp.com](http://www.lesmatinalesudatp.com)